

# LA CRESS DE MAYOTTE EN ACTION

**1 AN** après l'ordonnance du 7 avril 2016,  
la CRESS réalise un bilan

---

**SOCIALE ET SOLIDAIRE, L'ÉCONOMIE  
QUI SAIT OÙ ELLE VA.**

---

[www.cress-mayotte.org](http://www.cress-mayotte.org)



**cress**

chambre régionale  
économie sociale  
et solidaire  
Mayotte



---

Pour plus d'informations, rendez vous sur [www.cress-mayotte.org](http://www.cress-mayotte.org)

**Chambre Régionale de L'Économie Sociale et Solidaire de Mayotte**  
rue de l'Archipel - Centre Maharajah - Bat. F - 97600 MAMOUDZOU

Tél : 0269 63 16 96 - [contact@cress-mayotte.org](mailto:contact@cress-mayotte.org)

Suivez-nous !



# 01

## L'ESS : UNE ÉCONOMIE QUI A DU SENS

p.4

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS), c'est quoi ?

Les entreprises de l'ESS : des acteurs de votre quotidien

# 02

## L'ESS : UNE ÉCONOMIE FAITE SUR MESURE POUR MAYOTTE

p.5

Mayotte, état des lieux d'une île au contexte singulier

Une croissance économique fragile

Des traditions fondées sur les principes de l'ESS

# 03

## LA CRESS DE MAYOTTE

p.7

Une équipe au service du développement de l'ESS à Mayotte

Objectif 1 : Structurer et représenter l'ESS sur l'île et en métropole

Objectif 2 : Accompagner les entreprises de l'ESS mahoraise

Objectif 3 : Faire connaître et encourager le développement de l'ESS à Mayotte

# 04

## CINQ DISPOSITIFS D'ACTION CONCRETS ADAPTÉS AU MODÈLE ÉCONOMIQUE DE MAYOTTE

p.16

L'Achat Socialement Responsable - Janvier 2017

La Caravane de l'ESS et de l'Innovation Sociale - Avril 2017

TE'ESS, Transition énergétique, écologique et de l'économie circulaire - Septembre 2017

Acc'ESS, un accélérateur de projets de l'ESS - Décembre 2017

Busin'ESS, un écosystème ESS - Décembre 2017

# 05

## AGENDA

p.22

# 01 L'ESS : UNE ÉCONOMIE QUI A DU SENS

## L'Économie Sociale et Solidaire (ESS), c'est quoi ?

L'Économie Sociale et Solidaire est **un mode d'entreprenariat et de développement économique**, adapté à tous les domaines de l'activité humaine. Elle regroupe des **coopératives**, des **mutuelles**, des **fondations**, des **associations** ou des **sociétés commerciales de l'ESS**.

Ces structures, quel que soit leur statut, sont communément appelées « entreprises de l'ESS ».

L'ESS compte plus de **5 000 créations d'entreprises** et plus de **11 000 établissements employeurs créés** en moyenne **chaque année (10,3% de l'emploi français\*)**. Elle reste en croissance régulière depuis 2008, ce qui confirme sa **capacité de résilience dans le contexte économique actuel**. Le soutien et la promotion de ce champ sur le territoire mahorais relèvent donc d'enjeux sociétaux réels aujourd'hui.

\* Panorama de l'Économie Sociale et Solidaire en France, édition 2015

### Les règles de l'ESS

- Être une personne morale de droit privé.
- Poursuivre un autre but que le seul partage des bénéfices ;
- Avoir une gouvernance démocratique, définie et organisée par les statuts, prévoyant l'information et la participation (...) des associés, des salariés et des parties prenantes aux réalisations de l'entreprise

### L'ESS peut faire valoir sa plus-value au carrefour de trois dimensions essentielles

- Sa contribution au développement économique et à l'emploi ;
- Sa capacité d'innovation et d'expérimentation sociale ;
- Son potentiel de mobilisation citoyenne.

## Les entreprises de l'ESS : des acteurs de votre quotidien

**Associations gestionnaires, entreprises coopératives et d'insertion, fondations, mutuelles**, toutes ces structures qui fonctionnent sur le modèle collaboratif, agissent quotidiennement pour construire des alternatives et des réponses innovantes qui s'inscrivent dans l'Économie Sociale et Solidaire à Mayotte.

### **Vous les côtoyez chaque jour en tant que ...**

#### **... Consommateurs**

Vos mutuelles santé, décès ou assurance de biens (MGEN par exemple), les produits de commerce équitable (café, vêtements...), les produits du terroir (coopératives agricoles), tickets restaurants (groupe UP), etc.

#### **... Utilisateurs de services**

Services bancaires (Coopératives : Crédit agricole, Caisse d'épargne, BRED), services garde d'enfants (association et coopérative), services de nettoyage et entretien (M'SIKANO, Outsacha Maecha), services à la personne, etc.

#### **... Militants et adhérents**

Associations de quartier, mutuelles, coopératives scolaires, associations d'éducation populaire ou de protection de l'environnement, etc.

## 02 L'ESS, UNE ÉCONOMIE FAITE SUR MESURE POUR MAYOTTE

### Mayotte, état des lieux d'une île au contexte singulier

En devenant collectivité départementale en 2001, puis 101<sup>e</sup> département français en 2011, le territoire a dû s'approprier trois actes de décentralisation en moins de quinze ans, parachevés en 2014 par son intégration dans l'Union européenne en tant que région ultra-périphérique.

Aujourd'hui Mayotte est un membre de l'Union européenne comme les autres, mais situé entre le continent africain et Madagascar. Au-delà de La Réunion, autre département français voisin, d'autres territoires et pays ont un rôle à jouer pour un co-développement encore plus adapté et plus efficace dans l'espace de l'océan Indien.

L'île a fait le choix de la France en 1976. Depuis presque 40 ans Mayotte progresse sur le chemin du développement et de la convergence vers le droit commun de la République. Pour autant, il reste de nombreux défis à relever avant de parachever le processus d'alignement sur le droit commun dans un contexte de géopolitiques délicat.

Un tissu économique risqué dans sa typologie avec

**50% de l'économie formalisable**

et **50% non-formalisable** ; le dernier empiétant sur le premier.

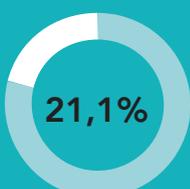
**566 habitants/km<sup>2</sup>**  
115 hab/km<sup>2</sup> en métropole  
avec **47%** de la population  
qui vit zone urbaine

**PIB** - par habitant  
Comores 771 €  
Mayotte **7 900 €**  
Métropole 31 500 €

**IDH** - rang mondial  
Comores 161<sup>e</sup>  
Mayotte **81<sup>e</sup>**  
Métropole 22<sup>e</sup>

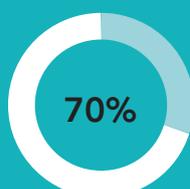


#### CHÔMAGE



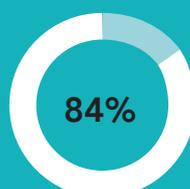
- 47,2% de jeunes
- 32% de femmes

#### JEUNESSE



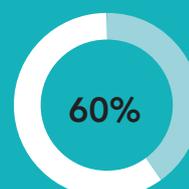
- en dessous de 20 ans

#### PAUVRETÉ



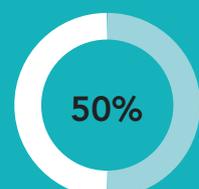
- de la population vit en dessous du seuil de pauvreté

#### IMMIGRATION



- d'étrangers
- 40% en situation irrégulière

#### ALPHABÉTISATION



- de la population en situation d'illettrisme

## Une croissance économique fragile

### Elle s'articule autour de deux leviers :

#### 1. La commande publique et ses potentialités liées à la politique de rattrapage

L'île aux parfums, par le biais des transferts publics, mène une politique de rattrapage se traduisant par une **croissance rapide** et un **accroissement du niveau de vie** de la population pour autant les inégalités criantes ne parviennent pas à se réduire. La commande publique implique des marchés publics. Aujourd'hui le réel enjeu est que cette dynamique profite à tous, notamment aux publics défavorisés.

C'est pourquoi l'ESS et ses outils dont le dispositif d'Achat Socialement Responsable travaillent à l'inclusion de clauses sociales et environnementales dans les marchés.

#### 2. La consommation finale et ses conséquences notamment au niveau des déchets

La consommation finale correspond aux **dépenses des ménages en biens de consommation**. Elle s'élève en 2013 à 956 millions d'euros, soit 51% du PIB et une part proche du niveau national (54%). La consommation des ménages augmente de 5,4% en 2013 et le revenu disponible brut (RDB) des ménages s'envole de 9,5% (pour atteindre près de 6.000 euros en 2013).

### La Coopération Régionale (échelle de l'océan indien)

Avec un PIB trois fois inférieur à celui de La Réunion, mais neuf fois supérieur à ses voisins immédiats, le développement de la coopération territoriale dans la zone constitue pour Mayotte et ses voisins un levier de stabilisation.

Cette **configuration** est un **formidable atout** pour Mayotte notamment en s'appuyant sur l'ESS pour **équilibrer les rapports de forces économiques** dans la **Région**. C'est à cette condition que Mayotte au travers de ses acteurs économiques devrait connaître un développement mesuré.

**Avec la Stratégie Europe 2020**, un cap est fixé vers une **croissance intelligente, durable et inclusive** (recherche et développement, emploi, éducation, lutte contre la pauvreté et énergie/ climat).

Un budget a été défini pour les sept années à venir, **960 milliards d'€** pour l'ensemble des Etats membres, près de 28 milliards pour la France dont **279 003 422 €** spécifiquement à **Mayotte**.

Programme	Montant UE
Programme opérationnel FEDER-FSE Mayotte 2014-2020*	214 400 000 €
Programme de développement rural Mayotte FEADER*	60 000 000 €
Programme opérationnel national IEJ (volet régional)**	4 603 422 €
Programme national FEAMP (volet régional) pour financer les mesures régionales que cette Région aura décidé d'ouvrir sur son territoire	En cours de négociation
<b>Total</b>	<b>279 003 422 €</b>

\*Source : Accord de partenariat ; \*\*Source : DGEFP

## Des traditions fondées sur les principes de l'ESS

La forte implication des Mahorais et notamment des femmes dans le développement des activités du privé, la solidarité qui règne dans ces dernières - pratique de la **tontine**, présence de la **musada**, importante **participation** dans les **tâches agricoles...** - fondent un particularisme lié à l'expression de l'ESS.

Pour reprendre les mots du Président de la CRESS Mayotte, la « musada » qui se traduit par « entraide locale », fait partie intégrante de la culture mahoraise :

- Co-construction de la maison du voisin;
- Participation de la communauté villageoise lors des fêtes locales;
- Lors des mariages, ce sont les parents de la mariée qui construisent la maison des futurs mariés;
- etc.

Ces **habitudes**, lorsque le régime et les principes de l'ESS consacrés dans la **loi du 31 juillet 2014** leur seront appliqués, vont être l'occasion d'un **fort développement de l'emploi et de l'activité**.

Au vu de la situation difficile d'accessibilité (éloignement géographique, état des routes, conditions de travail, etc.), la Caravane de l'ESS et de l'innovation sociale va de ce fait permettre d'impulser la dynamique à travers un accueil extra-muros en reprenant les grandes missions de la CRESS Mayotte.

**Le défi pour la CRESS de Mayotte** est donc de répondre aux enjeux particuliers du territoire et de construire l'écosystème pour développer les entreprises de l'ESS. Un écosystème qui doit **passer de l'informel de la tradition à des modèles 3.0**.

## 03 LA CRESS DE MAYOTTE

### Une équipe au service du développement de l'ESS à Mayotte

#### Fiche d'identité

- **26 juin 2014**, création juridique de la CRESS de Mayotte.  
Ses quatre membres fondateurs sont : TAMA (groupe SOS), Msikano, PEPS et la MGEN.
- **7 avril 2016**, ordonnance (N°2016-415) qui permet l'application de la loi du 31 juillet 2014 à Mayotte
- **29 septembre 2016**, inauguration des locaux à l'occasion de la visite de la Ministre des outre-mer, Ericka Bareigts.
- **30 septembre 2016**, la CRESS de Mayotte adhère et participe activement au Conseil National des CRESS (CnCRESS).
- **13 décembre 2016**, signature de la convention d'agrément de la CRESS Mayotte :  
Depuis cette date, la CRESS Mayotte jouit de plein droit de la capacité juridique des associations reconnues d'utilité publique et peut assumer pleinement ses missions de chambre de l'Économie Sociale et Solidaire comme prévu dans la loi.



**Ben Amar ZEGHADI**  
Directeur



**Eirini ARVANITOPOULOU**  
Achat Socialement  
Responsable



**Marina BERGOT**  
Caravane de l'ESS  
et de l'Innovation Sociale

**La Chambre régionale de l'Économie Sociale et Solidaire de Mayotte est un outil mutualisé à destination des entreprises de l'ESS pour développer l'Économie Sociale et Solidaire dans la région.**

### La CRESS & l'action de ses membres représentent



**734 salariés**



**20**  
millions d'euros



**15%**  
des Mahorais touchés  
par ses actions

## OBJECTIF 1 :

### Structurer et représenter l'ESS sur l'île et en métropole

« *L'Économie Sociale et Solidaire est dans l'ADN de la société mahoraise* », où existe encore l'entraide de la *musada*, « *il fallait seulement structurer tout ça.* »

Thani Mohamed Soilihi, sénateur et président de la CRESS de Mayotte

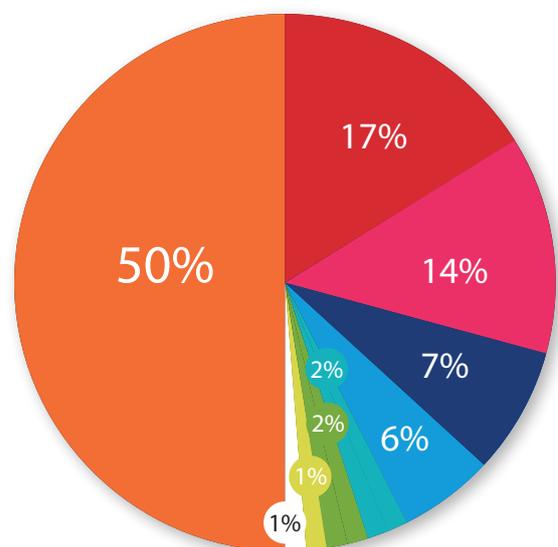
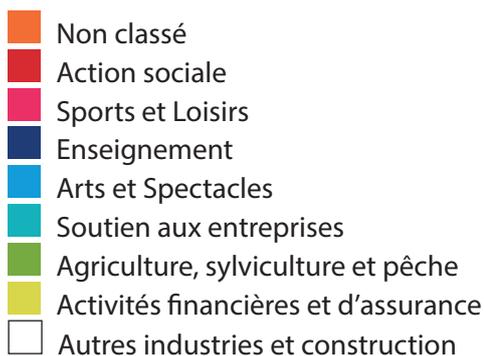
#### Secteurs d'activité de l'ESS identifiés

La moitié des établissements mahorais de l'ESS ne sont pas classés dans un secteur d'activité.

Le secteur de l'action sociale (17%) et celui des sports et loisirs (14%) regroupent la majorité des établissements. Viennent ensuite l'enseignement (7%) et les arts et spectacles (6%). L'absence d'établissements dans les activités financières, bancaires et d'assurance à Mayotte est à noter, puisqu'il s'agit du troisième secteur dans lequel se trouvent les établissements de l'ESS au niveau national.

Les établissements de l'ESS à Mayotte sont principalement des associations (98%).

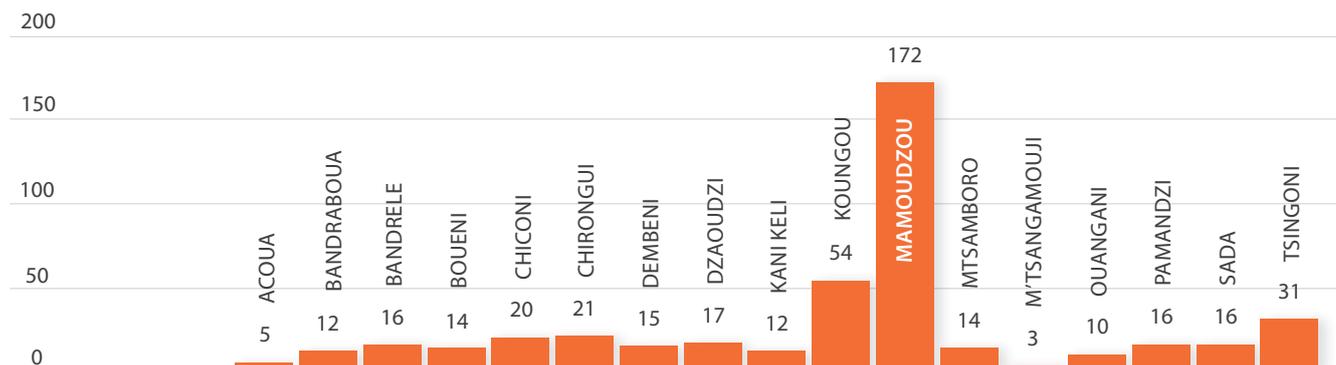
#### RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS MAHORAIS DE L'ESS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ



Source : SIRENE INSEE avril 2017 et 2014

#### Implantation des entreprises de l'ESS à Mayotte

En général, la répartition des établissements de l'ESS sur le territoire est corrélée avec le niveau de population. Sans surprise, la plus grande partie des établissements de l'ESS est située à Mamoudzou, 38%. De même, la deuxième ville la plus peuplée de Mayotte, Koungou, concentre 12% des établissements mahorais de l'ESS.



Implantation des établissements mahorais, de l'ESS, par villes

## ZOOM sur... Le DLA

**Dispositif Local d'Accompagnement**, porté pour les 3 ans à venir par la boutique de gestion (BGE) association d'appui aux entrepreneurs de l'ESS.

### La CRESS de Mayotte est membre du comité d'appui technique du DLA.

Avec les différents membres du comité, elle intervient pour appuyer la BGE dans ses missions d'accompagnement. Elle a participé aux comités de pilotage en juin et en juillet 2017.

#### Objectif de l'accompagnement :

**Créer, maintenir, développer ou améliorer la qualité de l'emploi.**

Le DLA est un **dispositif public** qui permet aux associations employeuses, structures d'insertion par l'activité économique et autres entreprises d'utilité sociale de bénéficier d'**accompagnements sur mesure** afin de développer leurs activités, de les aider à se consolider et à créer ou pérenniser des emplois.

#### Public :

Les associations employeuses, les coopératives à finalité sociale, les SIAE et de manière générale les structures employeuses de l'ESS qui ont un an d'ancienneté ou plus.

#### Le DLA intervient :

- en fonction de l'utilité territoriale du projet,
- en l'absence d'offres alternatives d'accompagnement,
- dans la mesure où la structure est incapable de prendre en charge financièrement son accompagnement.

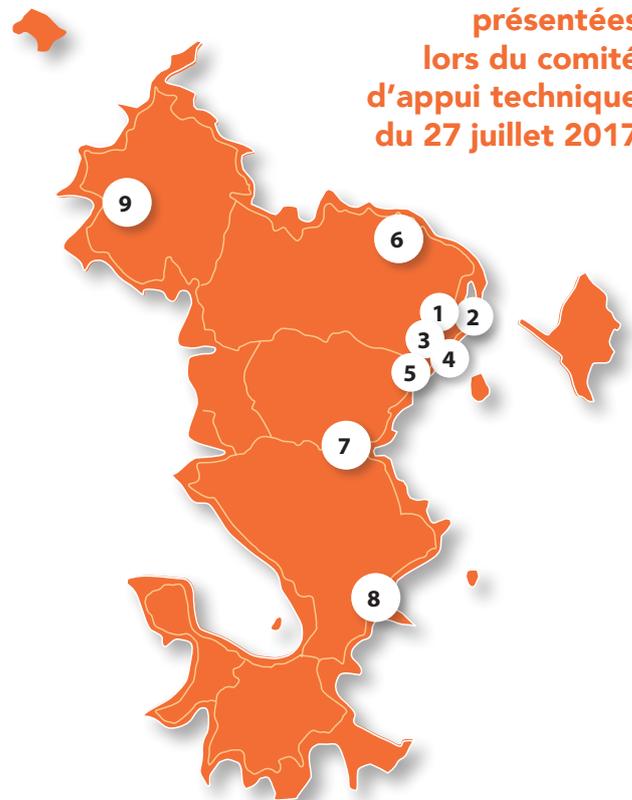
#### Sur les thématiques suivantes :

- le modèle économique de la structure,
- la gouvernance associative,
- la gestion des ressources humaines et la fonction employeur,
- l'ancrage territorial de la structure et son lien aux collectivités (notamment en accompagnant la mesure de l'utilité sociale sur son territoire).

#### Plus d'infos sur :

<http://www.info-dla.fr/mayotte/>

**LOCALISATION  
des structures  
présentées  
lors du comité  
d'appui technique  
du 27 juillet 2017**



# ZOOM sur... Mayutopie

l'incubateur de l'Economie Sociale et Solidaire porté par la CCI



La CRESS est un des **partenaires de l'incubateur** de l'Economie Sociale et Solidaire « Mayutopie » porté par la CCI de Mayotte.

Pour répondre à l'attente des porteurs de projets en matière de développement économique ESS, la CCI et ses partenaires ont créé MAYUTOPIE. Il s'agit d'un programme Lauréat de l'appel d'offre Outremer ESS, cofinancé par le Ministère des Outre-Mer et l'ADEME.

Ils accueillent sur une période de neuf mois **huit porteurs de projet.**

Dans le cadre de ce partenariat, **la CRESS a été membre du jury** pour la sélection des projets incubés et a également dispensé des formations.

#### Plus d'infos :

Bibi Echati MOUSSA, [be.moussa@mayotte.cci.fr](mailto:be.moussa@mayotte.cci.fr)



16 mars 2107, rentrée des incubés de Mayutopie

## Objectif 1 : Structurer et représenter l'ESS

### ACTIONS 2017

23 FÉVRIER

Participation à la **conférence économique relative aux mutations et perspectives économiques dans l'océan indien**, organisée par la délégation sénatoriale de l'outre-mer ainsi que le FEDOM, et les chambres de commerce de Mayotte et de la Réunion.

20 - 24  
FÉVRIER

Participation au **Forum de l'emploi associatif.**

10 - 12 MAI

Participation au **réseau du CnCRESS**

18 MAI

Intervention au sujet de la CRESS et de l'ESS à l'occasion des **70 ans de la MGEN** en Bretagne dans le cadre du regroupement régional.

## OBJECTIF 2 :

### Accompagner les entreprises de l'ESS mahoraise



L'île de Mayotte compte **448 établissements** de l'ESS  
et **438 entreprises** de l'ESS.  
**+102 créés** entre 2015 et 2017

#### Article 6 - Loi du 31 juillet 2014

Inscrites dans la loi du 31 juillet 2014 à l'article 6, les **Chambres Régionales de l'Économie Sociale et Solidaire – les CRESS** – assurent au plan local la promotion et le développement de l'économie sociale et solidaire.

**Jouissant de plein droit** de la capacité des **associations reconnues d'utilité publique**, elles concluent une convention d'agrément avec le représentant de l'État (Préfet) et le Conseil Départemental. Elles sont **constituées des entreprises de l'ESS et de leurs organisations** présentes sur le territoire qu'elles recouvrent.

Elles sont **regroupées au sein d'un Conseil National, le CnCRESS** : ce dernier soutient, anime et coordonne le réseau des CRESS; il consolide au niveau national les données économiques et les données qualitatives sur le champ de l'ESS recueillies par celles-ci.

**Les CRESS se sont constituées sur l'initiative des réseaux régionaux** de l'ESS, c'est là, **leur source de légitimité**. Il ne peut y avoir qu'une seule CRESS par Région.

Dans le cadre de cette loi,

**6 missions nous sont imputées :**

1. **La représentation auprès des pouvoirs publics** des intérêts de l'Économie Sociale et Solidaire;
2. **L'appui à la création, au développement** et au maintien des **entreprises**;
3. L'appui à la **formation des dirigeants** et des **salariés** des entreprises;
4. La **contribution à la collecte**, à l'exploitation et à la **mise à disposition des données économiques et sociales** relatives aux entreprises de l'ESS;
5. **L'information** des entreprises sur la **dimension européenne de l'ESS** et l'appui à l'établissement de liens avec les entreprises établies dans les autres États membres de l'Union Européenne;
6. Dans les collectivités régies par l'article 73 de la Constitution (Outre-mer), le **développement et l'animation de la coopération internationale des collectivités** concernées en matière d'ESS.

**+ De plus, les CRESS :**

- ont qualité pour ester en justice aux fins, notamment, de faire respecter par les entreprises commerciales les conditions fixées dans la loi.
- tiennent à jour et assurent la publication de la liste des entreprises de l'ESS.

Retrouvez nos actions à la page suivante ►

## ACTIONS 2017

- 10 & 11 MARS ○ Participation au **Forum de l'emploi associatif**.
- 15 MARS ○ **Comité de pilotage pour le lancement de la Coopérative d'Activité d'Emploi «Energies Alternatives Mayotte »**, à la préfecture de Mamoudzou.  
Avec la Préfecture de Mayotte, le SGAR, le Conseil Départemental, la DIECCTE, la CRESS, la DRFIP, la DEAL et la DJSCS.
- 27 MARS ○ Participation à la **semaine des TPE** organisée par la BGE, ouverture à Sada.
- 10 - 15 MAI ○ Participation aux **ateliers organisés par la Ville de Mamoudzou et M'Zé Conseil** dans le cadre du **Programme National de Rénovation Urbaine (PNRU)** de Kaweni.
- 31 MAI ○ Intervention au groupe de travail portant sur la **structuration de la filière de l'Ylang Ylang de Mayotte** organisé par l'**Association Saveurs et Senteurs de Mayotte**.



### En 2017-2018, nos priorités se porte également sur :

- l'**accès des entreprises ESS Mahoraises** à des **financements spécifiques** pérennes : lobby en lien avec initiative Mayotte pour la venue de France active.
- la **poursuite de notre action** auprès des 104 porteurs de projets rencontrés en 2017, des 35 que nous accompagnons déjà dont 10 dans l'émergence et la modélisation de leur projet.

## 104 porteurs de projet ESS

accueillis depuis le lancement de la CRESS

### Accompagnement individualisé pour 10 porteurs

- 1 artisan
- 4 associations
- 5 entreprises créées ou en cours

### Notre accompagnement porte sur :

- la définition du modèle économique et/ou de gouvernance,
- la création d'une structure de l'ESS,
- du **conseil** sur le positionnement, de l'orientation vers des acteurs d'accompagnement et de la production de documents légers à **25 porteurs** de projet ESS ;
- un travail d'information autour de l'ESS, ses principes, ses mécaniques et son écosystème à 69 porteurs d'idées (logique d'idéation).

## ZOOM sur... L'Observatoire Régional de l'ESS (ORESS)

**Mission 4 de l'Art. 6 :** Contribuer à la collecte, à l'exploitation et à la mise à disposition des données économiques et sociales relatives aux entreprises de l'ESS.

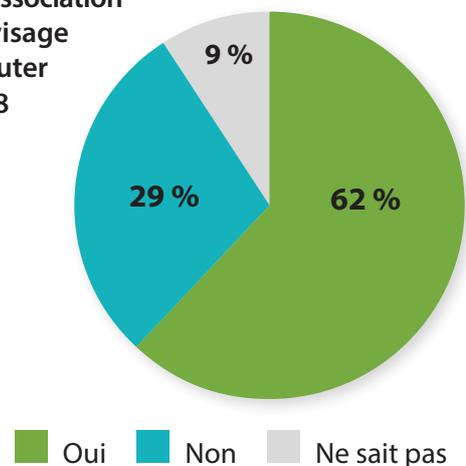
**La Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire pilote et anime l'ORESS.**

### Cet outil d'observation régional a pour mission :

- d'**observer** le dynamisme atypique des entreprises de l'ESS en matière de création d'établissements et d'emplois,
- de **définir** et **mesurer** les richesses (économiques, sociales, culturelles...) générées par l'ESS à l'aide d'indicateurs spécifiques,
- d'**améliorer** les conditions d'observation quantitative et qualitative de l'ESS afin de disposer de données fiables et pertinentes pour alimenter la réflexion prospective et permettre d'orienter les choix stratégiques des entreprises de l'ESS, ainsi que l'action publique en faveur du développement économique et social.

### Exemple de données récoltées par l'Observatoire Régional :

Part d'association qui envisage de recruter en 2018



En 2015, un premier panorama réalisé par le CnCRESS a été publié. Aujourd'hui la CRESS travaille activement à l'actualisation de ces données. D'un côté, un **état des lieux sur les entreprises de l'ESS** et d'un autre, une **cartographie sur les acteurs de l'accompagnement des porteurs de projet** en lien avec l'ESS.

L'ORESS produit des études sectorielles et des analyses du contexte socio-économique en matière d'ESS, d'économie circulaire, de transition énergétique et écologique, d'innovation sociale, d'insertion par l'activité économique.

**Cela nous apporte une véritable reconnaissance de l'ESS dans la société mahoraise afin de toujours mieux soutenir les établissements et les entrepreneurs qui s'engagent.**

### Localisation de l'ESS à Mayotte



Retrouvez la liste des entreprises de l'ESS sur : <http://www.cress-mayotte.org/agir/liste-des-entreprises-ess/>

## OBJECTIF 3 :

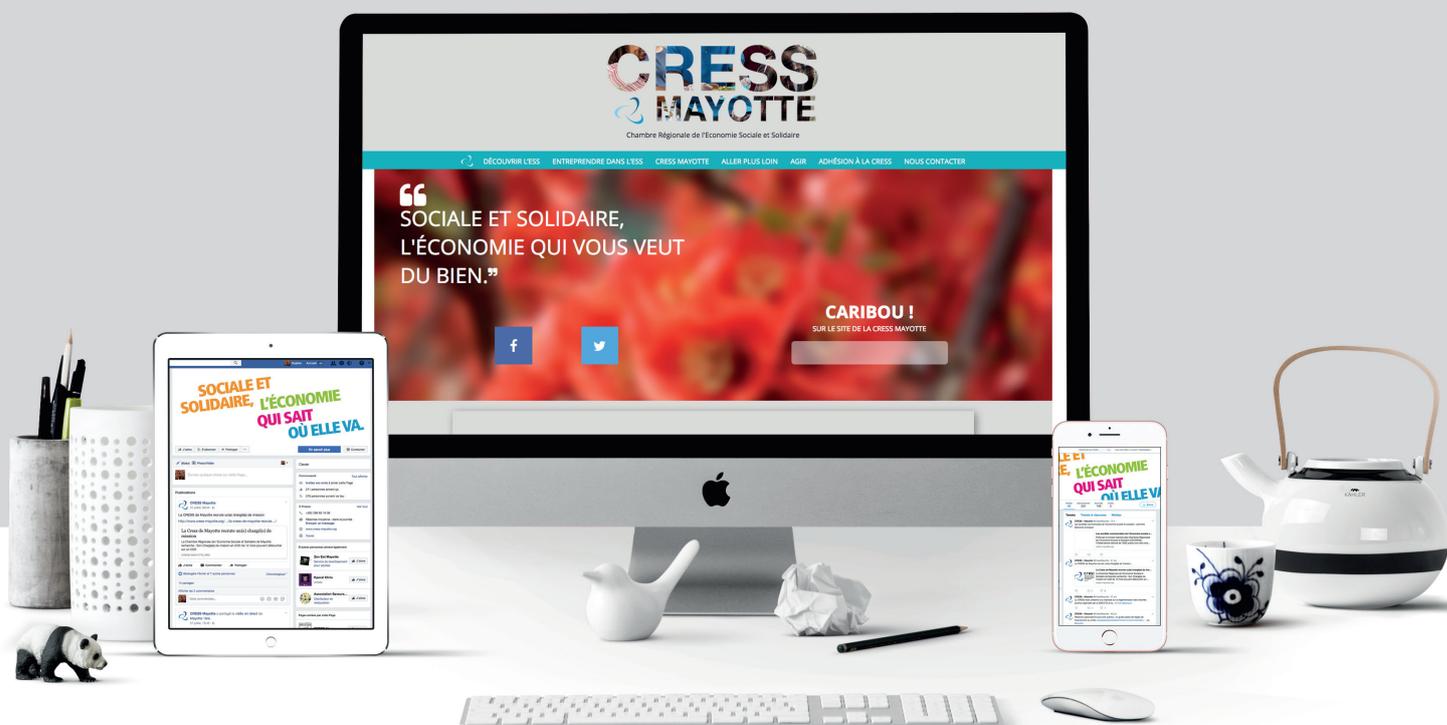
### Faire connaître et encourager le développement de l'ESS à Mayotte

Informier, communiquer pour mieux guider les porteurs de projets, les acteurs de l'ESS, le grand public et les décideurs locaux.



#### Une CRESS 3.0

- Un site internet dédié à notre département : <http://www.cress-mayotte.org>
- Une présence sur **Twitter** et **Facebook** - #CRESS Mayotte



## ACTIONS 2017

- 2016** ○ Participation à l'émission télévisée émise le 2 novembre 2016 « Les témoins du midi » sur Mayotte 1ère
- 11 MARS** ○ 1<sup>er</sup> prix de l'ESS aux **Trophées Mahorais de l'entreprise**
- 10 AVRIL** ○ Intervention au **Centre des jeunes dirigeants d'entreprise**
- 10 JUILLET** ○ Demi-journée de **formation sur l'ESS et les clauses sociales** organisée pour les conseillers du service RSA du Conseil Départemental

## ZOOM sur... Le Mois de l'ESS



Le Mois de l'ESS est devenu **le rendez-vous incontournable** des citoyens, des entrepreneurs, des étudiants, des salariés, des acteurs publics intéressés par les pratiques et les valeurs de l'Économie Sociale et Solidaire. Il a pour vocation de **faire découvrir l'ESS** au travers de manifestations les plus diverses : **conférence, forum, porte ouverte, projection de films**, etc.

**Le Mois de l'ESS se déroule tous les ans au mois de novembre sur l'ensemble des régions de France et à Mayotte !**



[www.lemois-ess.org](http://www.lemois-ess.org)



[www.facebook.com/lemois.ESS](https://www.facebook.com/lemois.ESS)



#mois\_ESS

C'est la **CRESS** qui **organise l'évènement** en s'occupant de :

- la mobilisation des acteurs, recensement des événements potentiels et sélection ;
- l'appui à l'organisation de manifestations en région ;
- la mobilisation de partenaires financiers régionaux pour la coordination et la promotion ;
- l'élaboration d'un programme régional du Mois ;
- l'élaboration et diffusion d'outils de communication (programmes, flyers, affiches, web...) ;
- l'organisation de la présentation publique ;
- l'animation des partenariats médias régionaux et locaux ;
- l'écriture du bilan régional.



## 04 CINQ DISPOSITIFS D'ACTION CONCRETS, adaptés au modèle économique de Mayotte

Nos 5 dispositifs sont des **outils structurants** permettant à l'ESS de développer son écosystème à Mayotte. Ils ont pour **finalité la création de richesses et d'emplois**.

### CHIFFRES CLÉS

23 janvier 2017  
début des actions

10 dispositifs  
d'insertion :

8 clauses d'insertion  
dont 2 sur les prestations  
intellectuelles  
et 2 marchés réservés

=

3 078 heures  
d'insertion  
au minimum



Chantier d'insertion  
de l'association TAMA



Site web disponible  
en septembre 2017.

### Pour plus d'info :

**Eirini ARVANITOPOULOU**

Chargée de mission  
Achat Socialement Responsable

0269 63 16 39

eirini@cress-mayotte.org



## ACHAT SOCIALEMENT RESPONSABLE

Le guichet unique en la matière

Le dispositif « Achat Socialement Responsable » est une réponse à l'appel à projet ESS 2016 au Ministère des Outre-Mer.

L'objectif est de mettre en place un **guichet unique** qui accompagnera les acheteurs publics et privés dans la **mise en place** d'une **politique d'achats responsables au niveau social et environnemental**.

### Un levier d'inclusion économique et social

Un des axes principaux est de **faciliter l'insertion des clauses sociales dans les marchés publics et privés**. La vocation des clauses sociales est de mettre la commande publique au profit de la lutte contre le chômage et l'exclusion sociale. Elles favorisent la construction de parcours d'insertion en permettant aux personnes embauchées d'**acquérir une expérience professionnelle**.

### ACTIONS 2017

- Participations au réseau des **facilitateurs de la Champagne-Ardenne**
- Accompagnement dans le cadre de la **sélection des incubés**
- Intervention auprès des incubés pour présenter l'ESS et son cadre juridique
- Des **formations** sur les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE)
- Participations au **CDIAE**
- **Réunions de sensibilisation** auprès des acheteurs publics comme privés
- Sensibilisation des élus à l'**insertion de clauses sociales et environnementales**
- Mise en place d'une **cellule opérationnelle et du comité de pilotage** à l'échelle de l'île



## LA CARAVANE

de l'ESS et de l'Innovation Sociale

**Une véritable start'up du territoire allant dans les villages de Mayotte à la rencontre des entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) et des porteurs de projet en lien avec l'ESS.** La Caravane de l'ESS et de l'innovation sociale est un outil opérationnel répondant à un besoin d'accompagnement et de structuration des entreprises de l'ESS.

### CHIFFRES CLÉS

**Avril 2017**  
début des actions

**7 communes**  
**associées**

pour la phase expérimentale

**21 associations**  
**rencontrées**

ayant une action  
ou domiciliées dans  
un village prioritaire

**1 mutuelle**  
**rencontrée**

ayant une action  
ou domiciliée dans  
un village prioritaire

**5 porteurs**  
**de projet**

accompagnés dans  
le développement d'une  
activité économique



Village de Sohoa dans la commune de Chiconi

### Les 5 objectifs de la caravane

- 1. Identification** des entreprises de l'ESS et des acteurs de l'accompagnement par le biais de l'observatoire (relevé de données socio-économiques, cartographie des enjeux,...).
  - ▶ Connaître les filières en émergence porteuses et vectrices d'emploi.
  - ▶ Croiser les problématiques identifiées auprès des porteurs de projet et des leviers de développement que proposent les acteurs de l'accompagnement et proposer un guide synthétique.
- 2. Initiation** des jeunes à l'ESS dans les écoles, les Maisons des jeunes et de la culture et les villages, les CCAS via des outils du Conseil national des CRESS tels que « mon ESS à l'école »
  - ▶ **Susciter l'envie d'entreprendre chez les jeunes** en les plaçant dans une démarche participative au travers de laquelle ils sont acteurs du développement.
- 3. Sensibilisation** de l'ensemble des représentants des collectivités.
  - ▶ Les impliquer dans le modèle entrepreneurial que propose l'ESS pour accroître le soutien des entreprises de l'ESS sur le territoire.
- 4. Accompagnement** des porteurs de projet **de l'idéation à la création** avec une ingénierie type (une charte d'accueil et d'orientation, un guide méthodologique,...) et un travail de suivi adapté aux besoins, en collaboration avec les acteurs de l'accompagnement.
- 5. Animation territoriale** par des Pôles ESS dans les EPCI (établissements publics de coopération intercommunale) et des actions collectives telles que des conférences ou des débats, le mois de l'ESS, le Forum de la jeunesse, les Trophées Mahorais de l'entreprise.

### Appuyer sur l'ensemble du territoire le développement économique et social

Dans **une logique d'équité** et dans **une dynamique d'égalité**, la Caravane de l'ESS étend son champ d'action sur une grande partie du territoire comme le montre la carte ci-après. Dans son déploiement et dans un premier temps, **7 quartiers prioritaires** seront les portes d'entrée du dispositif sur le territoire : Pamandzi, Koungou, Kawéni, Chirongui, Sada, Tsingoni et Bandrelé.

A terme, l'objectif est d'avoir un **rayonnement sur l'ensemble du territoire**.

**Retrouvez nos actions à la page suivante ▶**

## ACTIONS 2017

- 23 MAI & 5 JUILLET ○ Participation aux comités de pilotage du **Forum de la jeunesse**
- 30 JUIN ○ Participation à l'**inauguration de Yes We Canette**
- 16 JUIN ○ Participation à l'**organisation de la conférence régionale de l'ESS**
- 16 JUIN & 27 JUILLET ○ Participation aux **comités d'appui technique du DLA**
- 1 JUILLET ○ Intervention **sur la création d'entreprise** au foyer des jeunes de Koungou
- 11 JUILLET ○ Animation d'un **premier comité de pilotage technique** avec les 7 communes engagées
- JUIN & AOÛT ○ Élaboration d'une **cartographie des acteurs de l'accompagnement des porteurs de projets ESS**
- JUILLET & AOÛT ○ Réalisation d'un **premier panorama sur les entreprises de l'ESS**
- + Intervention lors des **ateliers pour la nouvelle programmation de rénovation urbaine** de Kawéni (5 ateliers)
- + Préparation de l'intervention de la CRESS à l'occasion du **Forum de la jeunesse sur la mobilisation des jeunes et leur engagement dans des projets ESS**

## 1<sup>ÈRE</sup> PHASE DE DÉPLOIEMENT DE LA CARAVANE

**Pour plus d'info :**  
**Marina BERGOT**

Chargée de mission  
Caravane de l'ESS  
et de l'innovation sociale

0269 63 16 39

mbergot@cress-mayotte.org



■ Quartiers prioritaires

**SEPTEMBRE 2017**

Lancement du dispositif

## LES AXES

- **Etat des lieux et cartographie** : analyse de la place des structures de l'ESS dans l'économie circulaire, leurs stratégies, leurs innovations, leurs modèles économiques.
- **Promotion** de la transition énergétique et écologique au travers de l'ESS et de l'économie circulaire.
- **Accompagnement au développement** de projets d'économie circulaire dans le domaine de la transition énergétique et écologique, en lien avec les organisations de l'ESS.
- **Animation** autour d'opérations collectives avec les porteurs de projet pour développer l'écosystème en matière de transition énergétique et écologique.



Équipement co-financé par



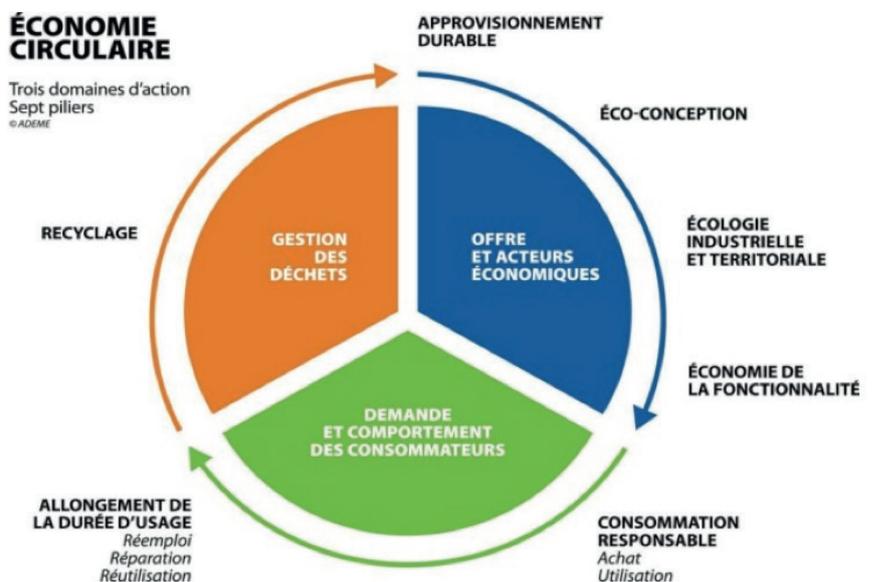
**TE'ESS**

Transition énergétique, écologique et de l'économie circulaire

Aujourd'hui à Mayotte, c'est un véritable enjeu que de concilier transition énergétique et écologique notamment dans le champ de l'économie circulaire, et de l'innovation sociale tant est que la croissance économique à Mayotte est essentiellement portée par « la consommation finale ».

**Objectif** : identifier les potentialités et les limites en matière d'économie circulaire et des usages dans la consommation ou dans la production des énergies. La CRESS **développe ce dispositif afin de soutenir les entreprises de l'ESS dans la transition énergétique et écologique du territoire.**

Dans une **dialectique diagnostic/action**, le dispositif a pour finalité d'accompagner de nouvelles structures et de favoriser l'émergence de nouveaux acteurs en accord avec les besoins identifiés.



## Accompagner le territoire dans son développement

Les enjeux liés à la **réduction de la production de déchets**, à **redonner vie aux produits**, au **développement de filières de recyclage locales** sont particulièrement importants sur un territoire insulaire comme Mayotte où les marges de progrès sont significatives en termes de valorisation où il s'agit de préserver au mieux les capacités d'enfouissement du territoire, particulièrement sous tension. Il s'agit d'un **secteur créateur d'emploi**. L'ADEME et EDM, acteurs clés dans le domaine co-pilotent le dispositif.

## ACTIONS 2017

- 10 JUILLET** ○ Participation à la réunion sur le **plan de Prévention et de Gestion des Déchets Dangereux** de Mayotte à Bandrelé
- 1 JUILLET** ○ Participation aux **Trophées Mahorais de l'environnement**
- **2** porteurs de projets rencontrés
- Participation aux **réunions du NPRU** de Kaweni

# DISPOSITIFS À VENIR



## ACC'ESS

Un accélérateur de projets de l'ESS

Parce que les mutations sont rapides et importantes, que l'évolution à la fois socio-économique et réglementaire est mouvante, il est important d'accompagner les porteurs de projet vers la réalisation de leurs projets. Acc'ESS est un outil, éprouvé au sein du réseau des CRESS qui impulse une dynamique et un processus d'accélération allant de l'idéation à la création de projet (entre 3 et 6 mois en fonction des projets).

L'**objectif de ce dispositif** est de faciliter et d'accélérer la mise en œuvre des projets en offrant un **accès direct aux ressources d'accompagnement et de financement** en proposant un soutien professionnel organisé et coordonné

### CRÉATION

- Quel statut juridique ?
- Quelle gouvernance ?
- Quel plan d'affaire ?
- Quel financement ?
- Comment former une équipe ?

### REPRISE

- Quelles activités peuvent être reprises ?
- Quelles sont les compétences nécessaires ?
- Comment financer le plan de reprise ?

### DÉVELOPPEMENT/ CROISSANCE

- Comment gérer mon développement ?
- Quelle articulation avec mon activité principale ?
- Comment recruter et rémunérer un chef de projet ?

### DIFFICULTÉS

- De quel ordre sont-elles ?
- Quelles démarches pour répondre à l'urgence ?
- Quel repositionnement ?

## Favoriser la création d'activités et l'innovation sociale territoriale

Sa vocation est de faire émerger et grandir à Mayotte des projets aptes à apporter des réponses économiques durables conciliant intérêt collectif, innovation sociale et création d'emploi.

L'**enjeu fondamental d'Acc'ESS** est d'**apporter les bonnes ressources au bon moment** afin d'accélérer le déploiement des projets ESS sur le territoire.



## BUSIN'ESS

Un écosystème ESS

C'est un dispositif articulé autour de **5 leviers** de la **stratégie de développement des entreprises** de l'ESS. Les actions menées dans ce cadre prennent la forme de speed meetings en B to B, de rencontres ESSPRES-SO, elles permettent aux entreprises participantes de **renforcer leur réseau de contacts professionnels**, de créer des partenariats et/ou d'acheter ou de vendre des prestations.

## Favoriser la consolidation et le développement des entreprises

L'Économie Sociale et Solidaire a tout intérêt à produire des orientations dans ce domaine pour aboutir à un véritable changement d'échelle. La CRESS de Mayotte, qui a vocation à rassembler les composantes de l'ESS et à jouer pleinement une fonction de représentation et de dialogue avec les pouvoirs publics, a décidé de se saisir de cette réflexion afin consolider l'écosystème de l'ESS sur le territoire.

Ces rencontres consacrées aux professionnels entendent promouvoir l'offre des biens et services de l'ESS en région, soutenir l'activité des entreprises de l'ESS et encourager le partenariat inter-entreprises.

# LES 5 LEVIERS DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES DE L'ESS

**ESS** Chambre Française de l'Économie Sociale et Solidaire

f ESS-France  
t @ESS\_France  
www.ess-france.org

**1** PROMOUVOIR DES LOGIQUES DE COOPERATION ENTRE ENTREPRISES DE L'ESS ET AVEC DE NOUVEAUX ACTEURS PAR FILIERE D'ACTIVITE

ÉVOLUTION DES MODELES ÉCONOMIQUES

RECHERCHE DE SOLUTIONS PARTAGÉES



**3** LEVER TOUS LES OBSTACLES A LA CAPACITÉ DE FINANCEMENT



## 3 CLÉS DE STRATÉGIE

RÉAFFIRMATION DU SENS

APPROCHE PAR FILIÈRE



COOPÉRATION



**4** METTRE EN PLACE UN ECOSYSTEME FAVORABLE A L'INNOVATION & L'ÉVALUATION

- technologique
- sociale
- écologique
- organisationnelle
- démocratique

CULTURE PRISE DE RISQUE

## LES MARQUEURS DE L'ESS

- ★ APPORTER DES SOLUTIONS AUX ENJEUX DE SOCIÉTÉ
- ★ UN AUTRE MODE D'ENTREPRENDRE
- ★ CAPACITÉ D'INNOVATION NOTAMMENT SOCIALE
- ★ UNE ÉTHIQUE DU FAIRE RESPONSABLE
- ★ CONCURRENCE NON DESTRUCTRICE
- ★ S'INSCRIT DANS LE LONG TERME

DÉMOCRATIE

**5** AMPLIFIER LA DYNAMIQUE D'ANCRAGE TERRITORIAL



## RISQUES

CONCURRENCE



PERTE D'INFLUENCE SUR LES POLITIQUES PUBLIQUES



BANALISATION ASSIMILATION



RÈGLEMENTATION

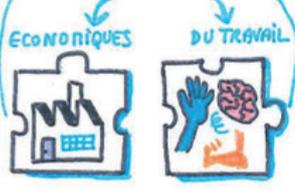
- SOURCE D'INSTABILITÉ
- TIENT PEU COMPTE DES SPÉCIFICITÉS DE L'ESS

RÉFORME TERRITORIALE INFLUENCE DE L'UNION EUROPÉENNE

## --- CONTEXTE DE TRANSFORMATIONS CONTINUES ET ACCÉLÉRÉES ---

CROISSANCE LENTE ENDETTEMENT DURABLE DIFFICULTÉS BUDGÉTAIRES ACCROISSEMENT DES INÉGALITÉS MONTÉE DU PROTECTIONNISME

NOUVELLES FORMES



ÉVOLUTION DES RELATIONS AVEC LES CONSOMMATEURS



PRISE DE CONSCIENCE ÉCOLOGIQUE



Christèle Lafage @cleareess 14 mars 2017

# 05 AGENDA 2017

- AOÛT  
NOVEMBRE** ○ Ouverture d'une **campagne d'adhésion**
  - SEPTEMBRE** ○ **Journée de l'ESS avec le CNFPT**  
(sensibilisation des agents des collectivités sur l'ESS)
  - **Lancement du dispositif TE'ESS**
  - **Lancement du site Internet Achat Socialement Responsable**
  - 2 SEPTEMBRE** ○ **Forum des associations** à Chirongui
  - 21 & 22  
SEPTEMBRE** ○ Participation au **séminaire national du CnCRESS**
  - FIN  
SEPTEMBRE** ○ Comité d'appui technique **DLA**
  - **Formation** pour les entreprises de l'ESS sur le droit du travail et son évolution
  - 2 - 6  
OCTOBRE** ○ Participation à la **session tri-partite**, acteur du dialogue social à Mayotte
  - FIN  
OCTOBRE** ○ **Conférence régionale de l'ESS**  
Présentation de la **cartographie des acteurs de l'accompagnement** des porteurs de projet ESS.
  - NOVEMBRE** ○ **Le mois de l'ESS**
  - Intervention de la CRESS à l'**association des maires et à la réunion du réseau de directeurs administratifs et financiers**
  - Changement des locaux de la CRESS
  - **Tour de France** du guide des bonnes pratiques de l'ESS
- Le guide des bonnes pratiques de l'ESS**  
Le Guide des Bonnes Pratiques de l'ESS, adopté définitivement en février 2017 par le Conseil Supérieur de l'ESS, devra être mis en œuvre dans les entreprises de plus de 250 salariés en 2017 puis en 2018 pour les autres. Nous pensons que ce guide, fruit d'une concertation efficace des acteurs, doit être promu dans les territoires de la même manière qu'il a été rédigé : en collaboration avec les différents réseaux et fédérations statutaires et sectorielles qui composent notre mode d'entreprendre.
- DÉCEMBRE** ○ **Lancement des dispositifs Busin'ESS et Acc'ESS**
  - 8 & 9  
DÉCEMBRE** ○ **Participation au Forum de la jeunesse** organisé par la **DJSCS**
  - MI-  
DÉCEMBRE** ○ **Assemblée générale de la CRESS de Mayotte**

## Un conseil d'administration engagé dans l'ESS :

**Président**, Thani Mohamed SOILIH (TAMA)

**Secrétaire général**, Cédric LELAIDIER (PEPS)

**Trésorier**, Kadafi ATTOUMANI (MSIKANO)

**Administrateur**, THIERRY MESAS (MGEN)



- **221 salariés**
- **18 dispositifs**
- **11 212 bénéficiaires**
- **10,1 millions € de budget**

Président : Thani Mohamed SOILIH  
Directrice Générale, Directrice Départementale  
Groupe SOS Mayotte : Hélène LE HIR



- **16 salariés permanents**
- **182 médiateurs**
- **122 salariés en insertions**

Président : Cédric LELAIDIER  
Directrice : Valérie PIVALENT



- **6 salariés permanents**  
et **112 salariés** (2016) en insertion
- **83 clients**
- **268 370 € de CA**

Président : ALI DJAROUDI  
Directeur : Bacar MADI N'COLO



- **10 salariés**
- **14 000 bénéficiaires**
- **4,8 millions d'euros de cotisations**

Président : Noureddine ROKIA  
Directeur : Thierry MESAS

Pour plus d'informations, rendez vous sur [www.cress-mayotte.org](http://www.cress-mayotte.org)

**Chambre Régionale de L'Économie Sociale et Solidaire de Mayotte**  
rue de l'Archipel - Centre Maharajah - Bat. F - 97600 MAMOUDZOU

Tél : 0269 63 16 96 - [contact@cress-mayotte.org](mailto:contact@cress-mayotte.org)

Suivez-nous !



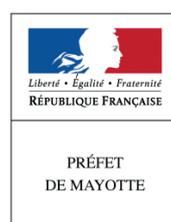
Adhérer à la CRESS c'est s'engager pour le développement de l'ESS  
**Rejoignez le mouvement !**

[www.cress-mayotte.org](http://www.cress-mayotte.org)



Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire de Mayotte  
Rue de l'Archipel - Centre Maharajah - Bat. F - 97600 MAMOUDZOU  
Numéro de Siret : 811 294 107 000 16 - Code APE : 9499Z  
Tél : 0269 63 16 39 - [contact@cress-mayotte.org](mailto:contact@cress-mayotte.org)

Action réalisée avec le soutien financier  
en 2016 de :



Retrouvez la liste  
des entreprises de l'ESS sur  
<http://www.cress-mayotte.org/agir/liste-des-entreprises-ess/>